



Oui au financement uniforme le 24 novembre

Pour les jeunes et la classe moyenne vaudoise, réformons le financement de notre système de santé avant qu'il n'implose !

Lausanne, le 4 novembre 2024 – Avec leurs sections jeunes, les partis vaudois du centre et de la droite s'unissent pour soutenir le OUI au financement uniforme des prestations. Cette révision attendue de la LAMal soulagera dès 2028 les payeurs de primes, puis favorisera ensuite de précieuses et nécessaires économies. Sans la réforme, une explosion des subsides et des subsidiés est inévitable dans notre canton. Sans plus de maîtrise des coûts.

Alors que les coûts de la santé augmentent de manière incontrôlée et que la charge ne cesse de s'alourdir sur les payeurs de primes, le peuple suisse a enfin la possibilité le 24 novembre de reprendre son destin en mains en acceptant la réforme la plus importante depuis l'introduction de la LAMal. Mûrie pendant 14 ans par le Parlement, où tous les partis l'ont acceptée, elle constitue un compromis de qualité, suffisamment rare pour être salué.

Une très bonne réforme, à brève échéance, pour la classe moyenne vaudoise

Dans notre canton, selon [les documents de la Confédération](#), le changement de système conduira en 2028 à un « allègement considérable », probablement le plus fort de Suisse. Sur la base des données publiées, il est déjà possible de l'estimer à au moins 300 CHF par an et par personne, soit environ 1000 CHF de pouvoir d'achat annuel supplémentaire pour un ménage de 2 adultes et 2 enfants. Ce juste rattrapage est principalement lié au fait que les payeurs de primes vaudois ont été plus durement impactés qu'en moyenne suisse ces 20 dernières années, à cause d'un virage ambulatoire entamé très tôt, largement à leurs frais. En contrepartie de cet allègement, un coût supplémentaire d'environ 300 millions sera donc à absorber dès 2028 par les finances cantonales. Le Canton et ses contribuables y trouveront cependant leur compte dans la durée.

Premièrement, car cela permettra de stopper l'explosion des subsides d'assurance-maladie (environ 30% de la population et 900 millions CHF/an actuellement), voire d'envisager un recul. Il faudra même analyser si notre canton ne devrait pas rapidement aller au-delà du taux minimal de 26,9%, pour faire davantage baisser les primes. Cela permettrait de redonner une autonomie bienvenue à certaines catégories de subsidiés actuels, et de réduire les coûts administratifs de cette aide.

Deuxièmement et surtout, la réforme permettra d'encourager des économies dans la durée, dont tout le monde verra l'effet calmant sur ses primes. Même si le canton était un pionnier, il est possible d'aller encore beaucoup plus loin dans l'ambulatoire et les soins à domicile qu'aujourd'hui. Notamment, de nombreuses opérations sont encore trop souvent programmées

dans les hôpitaux vaudois en stationnaire, par habitude ou intérêt financier. Ici un tiers des coûts actuels peuvent être économisés !

Et une juste et nécessaire réforme pour les seniors de demain, donc les jeunes d'aujourd'hui !

Cette réforme équilibrée bénéficie tout particulièrement aux jeunes, qui font actuellement preuve d'une remarquable solidarité intergénérationnelle en payant cher leurs primes, mais en étant peu malades. Aux aînés d'aujourd'hui de veiller à ce qu'ils puissent à leur tour disposer des mêmes prestations lorsqu'ils seront âgés.

Car si cette réforme devait échouer, les jeunes et les actifs de la génération actuelle n'ont aucune chance de bénéficier demain du même catalogue de prestations qu'aujourd'hui. Dos au mur face à la hausse continue des coûts et l'explosion des primes, nos autorités n'auront d'autre choix que de prendre à moyen terme des mesures fortes pour réduire l'offre ou l'accès à l'offre. Ainsi, après avoir soutenu financièrement leurs parents, les futurs seniors vaudois seront priés de repasser à la caisse une deuxième fois, pour leurs propres soins !

Un statu quo délétère

Clairement, un refus de la réforme, donc le statu quo, serait délétère pour une grande partie de la population vaudoise : en termes de primes à court terme, comme d'impôts et d'accès aux prestations à long terme.

Seule la gauche syndicaliste, qui a lancé ce référendum, semble ne pas voir cette évidence, préférant tout sacrifier dans l'espoir de réaliser un jour son rêve de caisse unique. Dans ce contexte, on ne peut que s'interroger sur la récente [analyse soi-disant neutre et scientifique d'Unisanté](#), financée par de l'argent public, qui arrive à d'étranges conclusions pour le canton de Vaud, en tout état de cause contraires à celles [publiées par l'Office fédéral de la santé publique et disponibles sur le site de la votation](#).

Pour un système de santé plus efficient, plus juste et durablement finançable, tous les partis vaudois du centre et de la droite invitent leurs concitoyennes et concitoyens à soutenir cette réforme saine et sensée et à dire OUI au financement uniforme des prestations le 24 novembre prochain !

Contacts pour les médias

PLR Vaud : Florence Bettschart-Narbel, Présidente, 076 347 08 87 & Catherine Labouchère, Présidente de la commission santé, 079 626 10 62

JLR Vaudois : Philippe Loertscher, Président, 078 943 25 98

Le Centre Vaud : Henri-Pierre Mottironi, Secrétaire général, 078 329 96 36

Jeunes du Centre Vaud : Renaud Rivier, Vice-président, 079 641 37 45

UDC Vaud : Floriane Gonet, Secrétaire générale, 078 661 36 72

Jeunes UDC Vaud : Joël Oguey, Président, 076 282 87 21

Vert'libéraux Vaudois : Graziella Schaller, Vice-Présidente, 079 279 96 55

JVL Vaudois : Serena De Rosa, Co-présidente, 079 505 79 55